

Délégation suisse auprès de
l'Union interparlementaire
CH-3003 Berne

**Débat général : Renforcer la bonne gouvernance et les
capacités des populations locales grâce à l'inclusion, à
la confiance et à l'égalité des chances**

Arusha, Tanzanie, 5-9.10.2026

À adapter en fonction des personnes présentes

Madame la Présidente de l'UIP,
Mesdames et Messieurs les Présidents de Parlement,
Chères et chers collègues,
Madame la Secrétaire générale,
Excellences,

Au nom de la délégation suisse, je tiens à remercier chaleureusement le Parlement et les autorités tanzaniennes, ainsi que toutes les équipes mobilisées dans l'organisation de cette Assemblée. Merci de nous accueillir à Arusha avec tant d'attention et de générosité.

En tant que parlementaire suisse, je suis particulièrement heureuse d'être ici, à Arusha, souvent appelée la « Genève de l'Afrique ». Ce nom fait écho à une ambition qui nous est chère : faire vivre le dialogue, rapprocher les points de vue et construire des consensus. La Suisse, comme siège de l'ONU et comme dépositaire des conventions de Genève, s'est toujours engagée pour le multilatéralisme et pour le respect du droit international.

À l'heure où la coopération internationale est mise à rude épreuve et où nos institutions mondiales font face à des crises de légitimité sans précédent, notre présence ici rappelle une conviction essentielle : nous avons besoin de lieux où nous parler, nous écouter et construire des réponses communes. La réponse politique que nous pouvons donner est de nous orienter à ce qui a fait et fait la force du multilatéralisme: la force du droit et non pas le droit de la force. Nos parlements ont tous leur place dans cet effort, en portant la voix des populations et en veillant à ce que



chacune et chacun puisse être entendu et en être convaincu. Il ne saurait en effet y avoir de bonne gouvernance durable sans la confiance absolue des citoyens.

En Suisse, cette confiance n'est pas un acquis historique immuable ; elle est le produit d'une culture politique résolument construite sur **trois piliers fondamentaux : l'inclusion, la confiance mutuelle et l'égalité des chances.**

Le premier pilier est l'inclusion. Notre système de démocratie directe et de fédéralisme garantit que chaque voix, qu'elle appartienne à une minorité linguistique, culturelle ou régionale, compte. En donnant aux citoyens le pouvoir de déclencher des référendums ou de proposer des initiatives populaires, nous avons transformé la diversité — souvent perçue ailleurs comme un facteur de division — en notre plus grande force de cohésion. Plus nos processus décisionnels intègrent des perspectives diverses, plus les solutions que nous votons sont solides, résilientes et acceptées par la population. L'inclusion est le rempart le plus efficace contre la polarisation. Elle n'est pas seulement un idéal moral ; c'est un outil pragmatique qui désamorce les conflits avant qu'ils ne menacent la stabilité de l'État.

Le deuxième pilier est la confiance. Une gouvernance efficace ne s'impose pas du haut vers le bas. Elle se co-construit. En Suisse, la décentralisation des pouvoirs au niveau des cantons et des communes rapproche la décision politique du quotidien des gens. Lorsque le citoyen constate l'impact direct de ses choix sur son école, ses infrastructures ou ses impôts, la confiance s'installe. Pour consolider cette confiance à l'ère du numérique et de la désinformation, notre gouvernance doit redoubler d'indépendance, de transparence et d'intégrité. Les autorités doivent continuer à dialoguer ouvertement, à expliquer les décisions complexes et à rendre des comptes de manière rigoureuse.

Enfin, le troisième pilier est l'égalité des chances. La confiance s'effondre lorsque la promesse de progrès social se brise. Le système éducatif suisse, notamment notre modèle de formation professionnelle



duale, a pour objectif que 95% de nos jeunes terminent une formation, quelles que soient leur genre, leur origine sociale ou leur code postal. Permettre à chacune et chacun de s'intégrer dans le marché du travail, c'est leur offrir les clés de leur participation dans la société et de garantir que personne ne se sente laissé pour compte par le progrès économique et social.

Mesdames et Messieurs, Excellences, Chères et chers collègues,

La bonne gouvernance n'est pas un acquis permanent. C'est un équilibre vivant qui doit se réinventer face aux mutations de notre siècle. Et le modèle suisse n'est pas parfait, nous avons encore des efforts à fournir, notamment en vue de l'égalité et de l'inclusion des personnes handicapées. Notre parlement y travaille actuellement, comme réponse à une initiative populaire portée par les organisations concernées. Nul doute que la résolution sur le développement social inclusif pour tous que nous avons examinée ces derniers jours au sein de la commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme et que j'espère nous adopterons demain constituera un fil rouge important. Cette résolution a été notamment portée par le Conseiller national **Christian Lohr**, président de notre délégation suisse, qui a été l'un des co-rapporteurs. C'est l'occasion pour moi de souligner son engagement essentiel au sein du Parlement suisse pour concrétiser le préambule de notre constitution, à savoir la nécessité de vivre ensemble nos diversités dans le respect de l'autre et de l'équité, sachant que seul est libre qui use de sa liberté et que la force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres.

Le monde de demain ne se construira pas dans le repli ou l'exclusion, mais dans l'ouverture et l'équité. En faisant de l'inclusion un réflexe, de la confiance un principe cardinal et de l'égalité des chances une priorité absolue, nous nous ne renforçons pas seulement nos pays respectifs ; nous consolidons les bases mêmes d'un ordre multilatéral stable et juste.

Je vous remercie de votre attention